



ANNONCEMENT



CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE DE PATINAGE DE VITESSE " SHORT TRACK "

Sous l'égide de la Ligue Ile de France des Sports de Glace, l'Union Sportive Fontenaysienne organise les Championnats d'Ile de France de patinage de vitesse Courte Piste 2008/2009.

**Le 9 novembre 2008 à partir de 8h00 (échauffement)
Patinoire Municipale de Fontenay sous Bois
8, Avenue Charles Garcia**

Inscriptions

Les inscriptions devront être saisies au plus tard **le 3 novembre 2008 (délai de rigueur)** à l'adresse suivante :

<http://topfrance.csnpv.fr/secure/>

Le montant des droits d'inscription est de **15 Euros** par patineur à établir à l'ordre de l'U.S.F. Vitesse.

Catégories et Distances

Individuelles Hommes et Dames

Seniors	1000M	- 500M	- 1500M
Juniors A	1000M	- 500M	- 1500M
Juniors B	1000M	- 500M	- 1500M
Juniors C	1000M	- 500M	- 1000M
Juniors D	500M	500M	- 1000M
Juniors E	500M	- 333M	- 800M

Relais

Dames : 3000M Hommes : 5000M.

Classement

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Les 1ère et 2ème distances sont « toutes finales »

La 3ème distance est une Super-Finale ou ne participeront que les patineurs ayant des **points de finale A** à l'issu du classement général provisoire des distances précédentes. Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à :

- 4 participants pour les super-finales 500, 800 et 1000m
- 6 participants pour les super-finales 1500m.

Les ex æquo en points de finale aux 4èmes places (pour les super-finales 500, 800 et 1000m) ou les ex æquo en points de finale aux 6èmes places (pour les super-finales 1500m) participeront également aux super-finales.

Classement général individuel, selon la règle **295-5 à 8** de l'ISU.

Classement par club, selon le règlement CSNPV.

Participation

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition**) à la Fédération Française des Sports de Glace et inscrit dans l'une des catégories précitées.

Les patineurs des catégories Juniors E, D, C **et B** et tous les patineurs dont c'est la première année de licence, doivent avoir le glaçon rouge. (règle 9.1.b)

Conformément à la règle I.4.e, les temps d'inscription font l'objet d'une vérification via le Top France. En cas de doute, le Top France est la référence. Le niveau de test fédéral atteint fait l'objet d'une vérification via le Top Tests. En cas de doute, le Top Test est la référence.

Tout patineur pour être engagé, **doit avoir réalisé le temps de sélection (après le 01/07/2007)** de la catégorie où il est inscrit et rappelé ci dessous :

	Hommes	Dames
Seniors	51.00 sur 500M	57.00 sur 500M
Junior A	53.00 sur 500M	59.00 sur 500M
Junior B	55.00 sur 500M	60.00 sur 500M
Junior C	58.00 sur 500M	63.00 sur 500M
Junior D	63.00 sur 500M	68.00 sur 500M
Junior E	67.00 sur 500M	73.00 sur 500M
	ou 48.00 sur 333M	ou 51.00 sur 333M

Règlement

Les règles de compétitions font référence aux règlements nationaux de la CSNPV.

Les patineurs sont équipés conformément à la règle **291** de l'ISU.

Patinoire et Piste

La compétition se déroulera sur une glace artificielle de **58x28** sur laquelle seront tracées **3 pistes** de 111,12m conformément à la règle 280 du règlement I.S.U.

Le tour de piste sera entièrement couvert de matelas de protections.

Service médical

Un service médical sera présent tout au long de la compétition.

Tirage au sort

Le tirage au sort se déroulera, en présence des coachs, sous la responsabilité du Juge arbitre et du Competitor-steward, le **8 novembre 2008 à partir de 18H30 à la patinoire de Fontenay sous Bois.**

Le Président de l'U.S.F. Vitesse

Michel PRIGENT

